COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parc naturel régional des Alpilles
Une autre vie s'invente ici

Le 26/02/2025

Le Parc naturel régional des Alpilles participe à la préservation du Lac du Barreau à Saint-Rémy-de-Provence

Le Parc naturel régional des Alpilles collabore avec la commune de Saint-Rémy-de-Provence et la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles pour la réhabilitation des zones humides autour du Lac du Barreau, situé à l'entrée nord de la ville. Ce site, appartenant à la commune et géré par l'intercommunalité, constitue un espace naturel d'intérêt écologique majeur.

Ce projet s'inscrit dans une mesure compensatoire écologique portant sur 2 hectares, mise en place dans le cadre du dispositif ERC (Éviter, Réduire, Compenser). L'objectif est de restaurer un écosystème précieux tout en favorisant un gain net de biodiversité. La municipalité a sollicité le Parc naturel régional des Alpilles pour l'accompagner dans cette procédure et la conseiller sur les techniques de réhabilitation et de prise en compte de la sensibilité écologique des espaces environnants du lac.
Concrètement, les travaux menés sur les berges du lac ont pour but :

- D'étendre les zones de roselières et de prairies humides en modifiant la topographie des berges pour qu'elles soient propices à ces milieux.
- De sensibiliser les usagers à la préservation de ces zones humides par l'installation de signalétique d'information et de sensibilisation.
- De mettre en place des aménagements limitant la circulation des véhicules motorisés et de canaliser les cheminements piétons.
- Des opérations d'enlèvement de la Jussie, espèce exotique envahissante, ont été également menées sur le site par la Communauté de communes de la vallée des Baux - Alpilles.

Le Parc a accompagné la phase d'étude en 2023 aux côtés du bureau d'études Naturalia, en apportant son expertise et en partageant ses données naturalistes. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un stage de Master en environnement, qui avait auparavant permis d'enrichir la connaissance de ce site remarquable, reconnu pour sa richesse en biodiversité.

Une première phase expérimentale de travaux a débuté en janvier 2025. Les opérations de terrassement, bien qu'elles puissent paraître impactantes, sont essentielles pour favoriser l'installation durable de la végétation et seront rapidement intégrées au paysage avec la repousse des espèces végétales. Des interventions étalées jusqu'en 2027 garantiront une restauration progressive et respectueuse de la faune et de la flore locales.

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité. En captant le CO_2, en rechargeant les nappes phréatiques et en limitant les effets des inondations, elles contribuent directement à l'adaptation au changement climatique. Ce rôle d'« éponge » est d'autant plus crucial sur ce site, initialement créé pour lutter contre les inondations.